

Procès-verbal du conseil du 11 janvier 2023

PRESENTS : Mesdames Claudine ARNAUD, Fabienne DACQUET,
Cécile PERAIN, Aurélie RANOUIL. Messieurs Jaques BARRY, Didier GRABIAUD,
Sébastien FISSOT, Jean-Bernard RIVASSEAU, Michel VILARS, Laurent ROUBINET.

ABSENT : Maxence CANION (procuration donnée à Didier. GRABIAUD)

Secrétaire de séance : Claudine ARNAUD

Début du conseil : 18h45

Le maire lit l'ordre du jour, la secrétaire de séance lit le compte rendu du conseil du 1^{er} Décembre 2022 qui est adopté à l'unanimité.

Mandatement :

Le conseil accepte le mandatement avant le vote du budget.

Subvention pour st Hilaire les places :

L'école de st Hilaire les places prépare une classe de découvertes à Meschers, demande une participation de la commune pour 9 enfants des Rilhac-Lastours scolarisés à st Hilaire. Nous nous alignerons sur st Hilaire.

Il est attribué 50 € par élève.

Rénovation de l'appartement de l'ASPEL :

Suite à des possibilités de subventions il est envisagé une rénovation. Les plans ont été présentés, des devis vont être demandés.

Recrutement des agents :

_agent d'entretien : suite au départ en retraite de Mme MAZEAU un nouvel agent arrive le 16 janvier pour 2 heures par semaine pour le ménage de la mairie, éventuellement la salle des fêtes.

_secrétaire de mairie : Isabelle GROS quitte son poste le 27 janvier 2023 elle sera remplacée par Isabelle PIGEARIAS à partir du 15 février 2023. Elle occupera un poste de 20h par semaine

_agent technique : Le recrutement est en cours, quelques candidatures ont été déposées.

Prime aux agents :

Bulletin municipal : Il sera distribué fin février.

Il a été décidé d'attribuer un montant de 300 € pour Monsieur Serge ADAM et un montant de 150 € à Madame Sara AYSLEY

Projet de chauffage aux granulés :

L'étude proposée fin 2021 doit être revue. Suite aux augmentations des matériaux les montants ne peuvent être maintenus. Nous irons visiter une installation de même puissance sur la commune de Janailhac.

Organisation des vœux du maire et repas des aînés :

Samedi 10h préparation des toasts et de la salle des fêtes.

Dimanche le repas, sera servi par le restaurant les pieds dans le plat

Adhésion à la compétence Défense Extérieur Contre l'Incendie aucune décision a été prise faute d'informations plus explicites.

Questions diverses :

La nouvelle locataire de la grange à Rilhac demande un branchement pour internet. Suite au devis, traversée de route de 6000 euros proposé par orange les travaux seront fait en interne.

La fête de la musique sera le 23 ou 24 juin.

Demander aux propriétaires de l'étang Lavaux route des Mounières d'élaguer les sapins, à chaque coup de vent il y a des chutes de branches.

Le Maire,

Jacques BARRY

Secrétaire de séance,

Claudine ARNAUD